



Le 21 septembre, engagé·es et déterminé·es **MOBILISONS-NOUS** **POUR EXIGER LA PAIX !**

Comme chaque année, la CGT s'associe à la journée internationale dédiée à la paix, le 21 septembre. Elle vise à prévenir les guerres en promouvant une culture de paix, en développant une logique de coopération et en cherchant une issue négociée aux conflits naissants.

Les massacres de civil·es, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le ciblage des journalistes, le blocage ou l'entrave de l'aide, ne semblent plus constituer une ligne rouge. Actuellement il y a plus de 60 conflits armés dans le monde, avec des risques d'embrasement. Cette situation internationale est gravissime avec une invisibilité de certains conflits et le « deux-poids-deux-mesures » de la diplomatie et du traitement par certains médias. Cela nécessite donc **une mobilisation accrue en faveur de la paix !**

La raréfaction des ressources, les changements climatiques, les guerres pour l'eau sont des facteurs supplémentaires qui aggravent les tensions et les risques de conflits armés modifiant la géopolitique mondiale.

L'absence d'intervention sur le terrain politique et la crise des Nations unies – seuls espaces possibles pour obtenir un cessez-le-feu et, à terme, une résolution des conflits – s'apparentent à un mépris du droit et du pacifisme.

De nombreux textes, traités et conventions, ainsi que des juridictions existent. Il est primordial d'exiger leur application effective.

Pour la CGT, il ne peut y avoir de progrès social sans paix, ni de paix sans justice sociale !

La CGT propose le droit pour tout être humain à la paix et à la sécurité. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tou·tes pour le bien commun. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits de l'être humain.

L'intervention syndicale sur toutes ces questions est indispensable, car lutter à tous les niveaux contre le capitalisme mondialisé et ses conséquences participe du droit à la paix.

Qui veut la guerre augmente les budgets militaires, qui veut la paix limite les budgets de défense et engage la voix de la diplomatie afin de faire cesser les conflits.

Qui dit augmentation des budgets, dit augmentation de la fabrication et des ventes plus ou moins opaques d'armes, avec pour conséquence le risque de développement de conflits armés et d'usage de la force armée sur les populations civiles. En France, la loi de programmation militaire 2024-2030 atteint 413 milliards d'euros. Dans le même temps, la vente des armes à l'export est en forte augmentation. Chacun comprendra que dans ces conditions, aucune démarche diplomatique n'est engagée pour des cessez-le-feu.

Les budgets d'armement augmentent au détriment des budgets nécessaires à la population et aux services publics (école, santé...). Cela détricote les conquêtes sociales, remet en question les droits et libertés et empêche la culture de la paix.

L'économie de paix est une valeur fondamentale portée par la CGT. Le droit à la paix, à la sécurité et à la liberté de circulation de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales.

Pour la CGT, ce sont toujours les travailleuses, travailleurs et les populations civiles qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent.

Le 21 septembre 2024
la CGT appelle les
travailleuses et travailleurs,
les privé·es d'emploi,
les retraité·es à participer
massivement aux
manifestations prévues
dans le pays, organisées
par le Collectif national
des marches pour la paix.

Contribuons au succès de la journée internationale de la paix :
« POUR SON AVENIR, L'HUMANITÉ N'A
D'AUTRE CHEMIN QUE LA PAIX. »

Restez en
contact avec
la CGT !



contact.cgt.fr